

■ **Biodermina Sàrl**, à 1260 Nyon, La Levratte 22, c/o Yannick Cramer, CH-550-1055599-3. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 10 septembre 2008. But: la fabrication et le commerce de produits cosmétiques naturels ainsi que tous produits et services se rapportant de près ou de loin à la santé et au bien-être (pour but complet cf. statuts). Prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: selon statuts. Selon déclaration du gérant du 10 septembre 2008, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte. Capital social: CHF 20'000. Reprise de biens envisagée: marchandises et matériel pour CHF 10'750 au maximum. Associés: Cramer Yannick, à Nyon, gérant avec signature individuelle, et Cramer Maxime, à Crans-près-Céligny, sans signature, tous deux de Genève, chacun avec 10 parts de CHF 1'000. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux associés: par écrit ou par courriel.

Registre journalier no 11231 du 15.09.2008
(04658268 / CH-550.1.055.599-3)